

MOTION :

**SUPPRESSION DE LA VALIDATION DU LIVRET PERSONNEL DES COMPETENCES
POUR L'OBTENTION DU DIPLOME NATIONAL DU BREVET**

Après une étude du LPC et sans conviction que les éléments y figurant puissent permettre aux équipes pédagogiques de mieux repérer ou venir en aide aux élèves en difficultés, la fcpe Erik Satie s'inquiète du manque d'harmonisation des supports d'évaluation en l'absence d'un "document d'accompagnement" qui permettrait à l'ensemble des enseignants de valider les items avec une même méthode ou sur une même base.

Nous estimons qu'une iniquité importante risque de se produire selon les établissements, les directions, les classes et les équipes pédagogiques.

Sans savoir sur quelle base les collégiens vont être évalués et sachant que le LPC va compter en partie pour l'obtention du Diplôme National du Brevet, la fcpe Erik Satie éprouve, dans ce contexte, le besoin d'un cadrage exclusivement national qui garantirait l'équité face au DNB : épreuves nationales, anonymat des candidats et correction par des enseignants issus d'autres établissements constituent les conditions nécessaires à cette garantie.

La fcpe Erik Satie s'engage à informer les parents des classes et élèves concernés qu'un recours sera possible lors de la non-obtention du DNB afin de vérifier les modalités d'évaluations des différents items du LPC (exercices proposés, grilles d'évaluations ...) tout comme il est possible aux familles d'un recours pour les épreuves dans l'état actuel du DNB.

Alors que le Ministère a fait le choix de rendre obligatoire la validation de la totalité du socle commun pour l'obtention du DNB à la session 2011, sans avoir laissé le temps de l'expérimentation prévu initialement, sans attendre un bilan de cette expérimentation et une concertation avec tous les acteurs de l'Education Nationale, professeurs, académie, parents d'élèves, la fcpe Erik Satie demande :

- à ce que le livret personnel de compétences ne soit pas certificatif pour l'obtention du Diplôme National du Brevet (DNB),
- qu'il reste un simple outil pédagogique pour les équipes éducatives et
- que le dossier informatique soit détruit au-delà d'une année (délai de recours des parents pour tous examens),

La fcpe attend donc que des mesures soient prises en ce sens.

L'Equipe fcpe Erik Satie

Fcpe.eriksatie@orange.fr

<http://fcpe-esatie-mitry.wifeo.com>